

Toast à l'occasion de la fête nationale française 2024

Dimanche 14 juillet 2024 à 11h 00 -13h 00

Cap Lazare, Baie Lazare

- **Excellence Madame l'Ambassadrice de la République Française auprès de la République des Seychelles, Madame Olivia Berkeley-Christmann**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale**
- **Chers Collègues Ministres**
- **Monsieur le Chef de l'opposition**
- **Monsieur le chef des affaires gouvernementales**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du corps diplomatique**
- **Distingués Invités**
- **Mesdames et Messieurs**

Bonjour !

Excellence Madame l'Ambassadrice,

C'est avec un immense plaisir que je me joins à vous et à la communauté française, pour célébrer la Journée Nationale de la République Française.

En cette occasion solennelle, nous rendons hommage à la grandeur de la France, à ses valeurs républicaines et à l'amitié indéfectible qui unit nos deux nations. Je voudrais également rendre un vibrant hommage à vous-même Mme Berkeley-Christmann, à tous les ressortissants français présents sur notre sol, ainsi qu'à tous les Seychellois qui, par leur travail et par leurs initiatives, contribuent au renforcement de nos relations.

Le 14 juillet est bien plus qu'une date dans le calendrier : c'est un symbole puissant de liberté, d'égalité, et de fraternité. Ces principes, qui ont guidé la Révolution Française et ont inspiré le monde entier, sont

également au cœur des aspirations de notre propre nation, les Seychelles. Nous partageons avec la France cet engagement envers les droits de l'homme, la justice sociale, et la dignité pour tous.

Les relations entre les Seychelles et la France sont anciennes et profondes. Nos liens historiques remontent à plusieurs siècles, et ils se sont renforcés au fil du temps grâce à une coopération mutuelle dans divers domaines.

En parlant de ces relations, je pense qu'il n'est même pas nécessaire de tenter de les décrire, tant elles ont été toujours au diapason de nos espérances – intenses et toujours conduites dans un réel esprit de partenariat et d'amitié. La raison en cela est qu'elles reposent d'abord et avant tout sur une vraie relation de confiance. Une confiance mutuelle qui permet de dépasser les divergences, si divergences il y en a.

La France demeure un partenaire essentiel dans notre développement national. À travers des initiatives conjointes et des échanges culturels, nous avons pu enrichir nos sociétés et apprendre les uns des autres. La langue française, parlée et chérie aux Seychelles, est un pont qui nous unit et qui enrichit notre patrimoine culturel.

En ces temps de défis mondiaux, il est plus crucial que jamais de renforcer notre solidarité et notre coopération internationale. La France, avec son engagement ferme pour un multilatéralisme efficace et une gouvernance mondiale juste, est un modèle et un allié précieux pour les Seychelles.

A cet égard, je me félicite des fortes convergences que nos deux pays ont toujours eues sur les grands défis régionaux et transnationaux que sont la protection de nos océans, l'économie bleue, la sécurité maritime, la lutte contre le changement climatique, les questions liées aux vulnérabilités des Petits États insulaires en développement, le respect du droit international et de l'intégrité territoriale des nations etc, etc.

Je ne saurais vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants, comme nous sommes reconnaissants aux autorités régionales et départementales de La Réunion, qui ont toujours été à nos côtés, chaque fois que nous en avons eu besoin.

C'est le lieu de se féliciter et de saluer vivement la participation récente du 2e Régiment de parachutistes d'infanterie de marine stationné à La

Réunion, au défilé du 29 juin, aux côtés des forces de défense des Seychelles. La fraternité d'armes que cela induit, témoigne bien de la communauté culturelle et du lien étroit qui nous a toujours unis, dans l'espace francophone et la Commission de l'Océan Indien.

La signature prochaine des conventions bilatérales d'entraide judiciaire en matière pénale et d'extradition, est un autre aspect de notre coopération qui va ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine judiciaire. Non seulement ces conventions officialiseront la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires dans nos deux pays, mais elles contribueront aussi à enrichir le tissu conventionnel avec la France.

Ceci suggère combien la France est importante pour les Seychelles et combien nos relations d'amitié et de coopération sont importantes à faire fructifier, sur le plan bilatéral, comme au niveau régional. Car nous devons aussi œuvrer à faire de l'Océan Indien une zone de coopération partagée et une zone de paix.

C'est en tout cas le sens de la présidence des Seychelles à la Commission de l'Océan Indien pour laquelle je sollicite votre soutien à tous.

Durant cette présidence, nous avons choisi de centrer l'essentiel de nos efforts sur la jeunesse, «ce sourire de l'avenir», comme a dit Victor Hugo. Nous avons placé les jeunes au cœur de notre action, car ils restent une grande force et une formidable richesse pour notre espace régional. Ce sont eux qui peuvent donner du sens à nos valeurs de proximité, d'amitié et de fraternité. Et c'est en bâtissant sur leurs espoirs, leurs attentes et leurs rêves, que nous ferons de l'Océan Indien, un espace de vie économique, politique et culturel, fondé sur l'amitié, la solidarité et la complémentarité.

C'est avec cette conviction que je vous invite Mesdames et Messieurs, à lever votre verre à la santé du Président MACRON et du Président Ramkalawan, ainsi qu'aux liens exceptionnels qui uniront toujours la France et les Seychelles ! Puissent nos relations continuer à prospérer et à se renforcer pour le bénéfice mutuel de nos peuples !

Merci!